

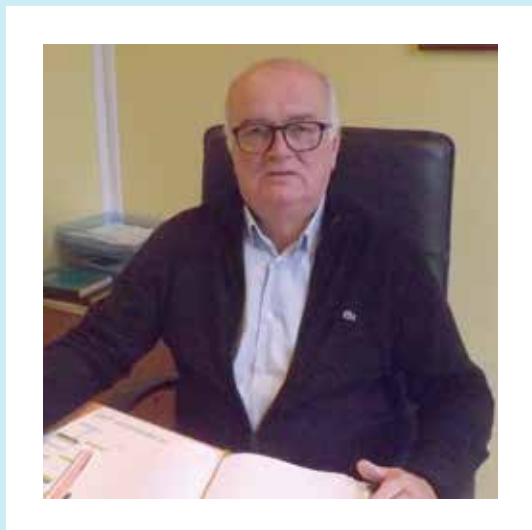


VALLEDNAYA



Bulletin municipal 2018

LE MOT DU MAIRE	3
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARNON BOISCHAUT CHER	4-5
NECROLOGIE	6-7
ETAT CIVIL	8
LA COMMUNE	9-13
LA VIE ASSOCIATIVE	14-25
• COMITÉ DES FÊTES	
• CLUB SENIORS	
• LES PETITS BIGNOLAIS	
• CLUB FÉMININ	
• LA RONDE DES SAVOIR-FAIRE	
• AMICALE DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS	
• HER	
• AMICALE DE ANCIENS DE SMURFIT-SOCAR	
• ANCIENS COMBATTANTS	
• ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE	
RUBRIQUE SPORTIVE	26-32
• AMICALE BOULISTE	
• ASSOCIATIONS SPORTIVE DE BIGNY-VALLENAY	
• CERCLE PONGISTE	
• GÉNÉRATIONS DANSES	
VIE SCOLAIRE	33-40
COMMERCES	41
INFOS	42-54
• DÉMARCHE PASSEPORT	
• PERMIS ET CARTE GRISE EN UN CLIC	
• JDC	
• ADMR - GDS CENTRE	
• CLIC AMASAD	
• MISSION LOCALE	
• ADMR FILIEN	
• KANGOUREVE - LIGNIÈRES EN BERRY	
• FRÉQUENCE TNT	
LES SERVICES	55
LES ASSOCIATIONS DE VALLENAY	56



2019, une nouvelle année qui arrive avec autant d'incertitudes que 2018 pour l'avenir de notre commune.

Je veux le dire sans fard, ni langue de bois, l'année 2018 ne nous aura rien épargné : ni les tempêtes, ni les douches froides et encore moins les déceptions. Chacun l'aura observé, la relation entre les collectivités locales, les élus qui les représentent, et l'Etat, est frappée de défiance réciproque. Le malaise est profond et on aurait tort de le sous-estimer car il exprime la rupture d'un lien constitutif de notre République, celui qui fait du Maire, le représentant de l'Etat au niveau local, celui qui relie l'Etat et le Gouvernement au tissu des communes.

Travaux 2018 :

Dans notre commune, malgré les difficultés du fait d'une gestion rigoureuse et de choix assumés, nous avons maintenu notre cap avec :

Les premiers travaux de rénovation de la RD3 et la Place des Marronniers au niveau de la pharmacie. Des travaux de rénovation de la boulangerie et des travaux de réparations des toitures des bâtiments communaux.

Travaux 2019 :

En février nous engagerons la deuxième phase sur la RD3 avec la rénovation du Bourg de Bigny - du pont sur le Cher à la sortie de Bigny.

La rénovation de la toiture de la Tour de Vallenay. La construction de la maison pour seniors sur le terrain des Chargnes.

Pour le projet éolien :

A ce jour, nous n'avons toujours pas de décision de la Cour Administrative de Nantes.

Plan d'Urbanisme Intercommunal :

Il devrait être terminé fin 2019 et sera peut-être validé avant la fin du mandat.

Comme vous le savez tous, notre médecin nous a quittés. Son remplacement s'avère compliqué, mais nous ne désespérons pas d'y arriver. Des pistes existent, nous en saurons plus en début d'année 2019.

Je remercie et félicite les associations qui animent et font vivre notre commune. En cette fin d'année 2018, j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés, pour ceux qui souffrent.

Je vous adresse à tous mes vœux de bonne année, de bonne santé et de bonheur.

Le Maire,
C. FAUCHER



Informations intercommunales 2018 Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

L'équipe communautaire et moi-même remercions chaque élu et les communes pour leur collaboration effective et efficiente permettant ainsi à la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher (CDC ABC) de contribuer à l'aménagement et l'attractivité de son territoire. J'ai donc le plaisir de vous adresser une courte synthèse des actions entreprises au cours de cette année qui témoignent de sa vitalité.

En cette fin d'année, je vous souhaite, à tous de très bonnes fêtes ainsi qu'une excellente année 2019.

Le Président, Dominique Burlaud



LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2018



INTERNET ADSL



Aménagement du numérique sur notre territoire : A l'ère du numérique, l'accès à Internet est essentiel pour tous. De plus en plus d'actions de la vie courante nécessitent une utilisation d'Internet que ce soit pour effectuer une recherche d'informations, accéder à des démarches administratives en ligne, au suivi scolaire des enfants ou effectuer des achats. Aujourd'hui, il existe une pluralité de solutions techniques permettant d'avoir accès à Internet. Après avoir travaillé et étudié différents schémas d'aménagement numérique pour notre territoire, une convention a été validée par le conseil communautaire et signée le 15/12/2017 entre la communauté de communes et Berry Numérique. L'ensemble des travaux définis par ce schéma sera concrétisé par l'installation d'armoire ADSL* et de déploiement de la fibre optique** entre 2018 et 2020. A l'issue de ce programme, plus de 70 % de l'habitat de notre territoire bénéficieront d'une technologie ADSL.

Le montant prévisionnel de l'opération est évalué à 5 740 000 € H.T dont 80 % de subventions sont apportées par des fonds européens, Berry Numérique et le département. La communauté de communes participera à hauteur de 1 196 000 € nets.

Les communes concernées par la montée par le très haut débit (fibre) sont : Crézançay sur Cher, Châteauneuf-sur-Cher, Corquoy, Lapan, Levet, Lignières, Sainte Lunaise, Serruelles, Vallenay, Venesmes.

Les communes concernées par la montée en débit cuivre (ADSL) sont : Chambon, Chavannes, La Celle Condé/Villecelin, Saint Loup des Chaumes et Saint Symphorien ; Uzay le Venon et Saint Baudel étant déjà équipées d'une telle technologie.

La montée en débit radio : Un nouveau relais sera implanté sur la commune de Montlouis avec la technologie « wifimax MIMO », dispositif atout18, qui permettra de commercialiser des offres au grand public avec un débit descendant de 20 mb/s.

Pour toute autre résidence ne bénéficiant d'aucun service, une solution satellite peut être proposée via Berry Numérique.

Pour connaître les différentes possibilités qui vous sont offertes, il est possible d'effectuer un test d'éligibilité de votre ligne sur le site <http://berrynumerique.fr/> ou de consulter les cartes de couverture des réseaux filaires (<http://observatoire.francethd.fr>). Vous pouvez contacter également Berry Numérique au 02 48 27 80 77.

Glossaire

*Digital subscriber line, DSL ou encore xDSL qui se traduit par LNA (« ligne d'accès numérique » ou « ligne numérique d'abonné ») ou par RNA/LNDA (« raccordement numérique asymétrique ») ou « liaison numérique à débit asymétrique » renvoie à l'ensemble des techniques mises en place pour un transport numérique de l'information sur une ligne de raccordement filaire téléphonique ou liaisons spécialisées.

L'ADSL est une technologie qui permet de faire passer des données numériques par la paire de cuivre d'une ligne téléphonique. Ces données sont transmises et reçues indépendamment du service téléphonique (voix) grâce à un filtre branché sur la prise téléphonique.

**La fibre optique est un fil de verre ou de plastique transparent qui a pour propriété d'être conducteur de lumière. La fibre optique est utilisée pour la transmission de données à grande vitesse, notamment par les réseaux internet. Quand la fibre est tiré jusqu'à l'abonné, on parle de technologie FTTH (Fiber To The Home).



Voirie, entretien des espaces verts : Un programme de travaux de voirie a été engagé sur la période 2017 à 2019 pour 34 km de route et 57 voies pour un montant estimé à 1 142 017 €. Le marché a été attribué en 2017 à l'entreprise COLAS. La communauté de communes a investi massivement dans la réfection de voirie du territoire selon le détail suivant :

ANNEE	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C
INVESTISSEMENT VOIRIE 2017	350 497,58 €	421 716,14 €
INVESTISSEMENT VOIRIE 2018	510 703,80 €	612 844,55 €

En complément du marché d'entretien de la voirie, 90 tonnes d'enrobés à froid ont permis en 2018 l'entretien des voiries communales par les agents de la communauté de communes ABC.

Depuis la classification des voies d'intérêt communautaire, le désherbage des voies d'intérêt non communautaire revient aux communes. Pour faire suite à la suppression d'homologation de produits phytopharmaceutiques pour certaines utilisations sur la voie publique permettant l'entretien des voiries et des trottoirs, des solutions alternatives ont été mises en place comme le désherbage manuel, mécanique ou thermique. Ces systèmes, demandant plus de main d'œuvre, ne permettront pas d'obtenir un état de propreté irréprochable. Je vous invite à être tolérant et, sur la base du volontariat, à entretenir les abords de votre propriété.

Assainissement :

Cette année c'est la mise en service de la nouvelle station d'épuration à Lignièrès depuis le 1^{er} juin en lieu et place des anciennes installations devenues obsolètes, le projet de construction du réseau d'assainissement collectif et d'une station au hameau la roche à Corquoy, la finalisation du diagnostic des réseaux existants sur les communes de St Loup des Chaumes/Vallenay/St Baudel, le démarrage des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif rue Nationale à Levet et l'entretien des ouvrages existants et leurs mises aux normes.



Station d'épuration de Lignièrès



La culture et le tourisme : Avec le concours de la Communauté de communes, l'office de tourisme de Lignièrès en Berry a investi dans la création et la mise en ligne d'un nouveau site internet <https://www.lignieresenberry-tourisme.fr/> permettant de mettre en valeur nos communes et la culture. N'hésitez pas à le consulter pour découvrir les manifestations de notre territoire. Le bureau d'information touristique de Châteauneuf reste également à votre disposition.

Afin d'encourager l'adhésion de l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs du territoire de la Communauté de communes à l'office de tourisme de Lignièrès, le conseil communautaire a délibéré le 1^{er} février 2017 pour participer financièrement à la 1^{ère} cotisation à l'office de tourisme de ces acteurs dont le siège social est sur le territoire de la Communauté de communes. Cette participation, d'un montant de 30 €, sera reversée directement à l'adhérent qui en fera la demande auprès de la Communauté de communes après attestation de paiement délivrée par l'office de tourisme.



Gîte COLBERT à Châteauneuf sur Cher : Le gîte Colbert offre un accueil de 46 personnes, hébergement de qualité individuel ou de groupe comme par exemple une cousinade. Un nouveau site internet est en cours d'élaboration. <http://www.gitechateauneuf.com/>. N'hésitez pas à vous renseigner....

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : Actuellement le PLUi est au stade du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce document définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes concernées. Il expose un projet politique adapté et répondant aux besoins et enjeux du territoire intercommunal. Des lettres d'informations PLUi sont régulièrement adressées aux habitants afin d'en aviser le suivi.



Vous souhaitez participer à son élaboration : un registre est mis à votre disposition dans chaque mairie. Pour tout renseignement consulter le site internet <http://www.comcomabc.fr/accueil/plui/>.

Une information permanente est à votre disposition au bureau d'information touristique de Châteauneuf-sur-Cher.

Les finances : Les données sont disponibles sur notre site internet, dans le rapport d'activités 2017 et dans la note de présentation brève et synthétique des comptes administratifs 2017 et des budgets primitifs 2018 ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.comcomabc.fr/la-communaute/le-budget-2/>



Enfance Jeunesse : N'hésitez pas à inscrire vos enfants aux centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances – Pour tout renseignement contacter le service Enfance Jeunesse au 02.48.60.42.38 ou consulter notre site internet <http://www.comcomabc.fr/>

Vous souhaitez passer votre BAFA, vous avez plus de 17 ans et habitez sur le territoire, contacter le service enfance jeunesse au 02.48.60.42.38

Culture : Si vous habitez le territoire et que votre enfant est inscrit à Musique en Boischaux Marche, la Communauté de communes rembourse les frais d'inscription à hauteur de 70 € par enfant. Si vous organisez une animation sur notre territoire, l'office de tourisme ou le bureau d'information touristique peuvent la promouvoir. Contacter le 02.48.60.88.67

Assainissement collectif : En cas d'incidents sur le réseau d'assainissement collectif, **contacter l'astreinte VEOLIA au 09.69.32.35.29.**

Homage à Robert COUTURIER



Le mercredi 21 novembre 2018, le maire, les membres du Conseil Municipal et les employés communaux se sont rendus au cimetière de Vallenay pour déposer une plaque en hommage à Robert COUTURIER, ancien Maire de Vallenay.

En présence de son épouse, Annie COUTURIER, de ses enfants, et ses amis, une minute de silence a été respectée devant la tombe en souvenir de Robert qui aurait fêté ses 85 ans ce jour-là.

Il y a un an et demi Robert partait vers d'autres cieux rejoindre de nombreux parents et amis disparus avant lui.

Cette commémoration a été suivie d'un vin d'honneur qui a eu lieu au Clos Saint Martin.

Jean LUNEAU



Jean LUNEAU est né le 17 septembre 1933 à Montlevic (Indre), où ses parents étaient agriculteurs. L'école primaire terminée, Jean a commencé son apprentissage d'ajusteur à Argenton-sur-Creuse. A cette époque, il était d'usage d'aider ses parents en travaillant sur l'exploitation familiale, ce qu'il fera pendant quatre ans jusqu'à son départ au régiment à Maison Lafitte.

Après 30 mois d'armée, il sera libéré en février 1957, en pleine guerre d'Algérie.

Plus tard, on lui attribuera la croix du combattant, la médaille commémorative et la médaille du mérite fédéral à juste titre.

De retour dans sa famille, Jean aidera à nouveau ses parents jusqu'en 1963.

Entre temps, en 1958, Jean épousera Madeleine qui lui donnera trois filles.

Puis en 1963, il décide de découvrir d'autres horizons. Deux jours avant Noël, il entre comme cantonnier-poseur à la SNCF à la brigade de Châteauneuf, puis à Etampes et enfin à Bourges.

Le 1^{er} octobre 1989, il prend sa retraite, après une carrière bien remplie.

Jean peut donc profiter de sa retraite en jardinant, en allant aux champignons et en faisant quelques parties de belote.

Il a été conseiller municipal en 1995.

Jean a joué un rôle important au sein de l'association des anciens combattants de Vallenay. Il préside l'association cantonale des ACPG-CATM-TOF et veuves de Bigny. Il a la responsabilité d'organiser des cérémonies et des remises de médailles.

Malheureusement fin 2014, la fatigue et le début de sa maladie l'obligent à démissionner.

Il décèdera chez lui le 17 mars 2018, dans son lit, comme il l'avait souhaité.

Jean restera dans nos mémoires pour sa gentillesse et son dévouement.



Naissance

- Maya Alliah JOUNEAU** le 07 janvier 2018
- Eléna CAPLAN** le 28 mars 2018
- Charly GROSS** le 25 juillet 2018
- Léon COUDERT MOTTE** le 31 juillet 2018
- Dragann Franck Bruno DEVAUX** le 06 novembre 2018
- Lénaïs POUCHAIN FIRMIN** le 16 novembre 2018
- Manon RONDIER** le 20 décembre 2018



Mariage

- Nalia Françoise LEBOUCCQ**
Et Damien MICHOUX
le 28 juillet 2018



- Marion Michèle Julia AUTOUR**
Et Sébastien Félix DUFF
le 15 septembre 2018



Décès

- Jean LUNEAU** le 17 mars 2018
- René MONMASSON** le 27 mars 2018
- Marguerite PILAUDEAU** le 29 mars 2018
épouse **BERNARDIN**
- Brigitte ANDRE épouse HERAULT** le 19 avril 2018
- Gaëtane CHANMOREAU** le 02 mai 2018
épouse **GAYAT**
- Renée SPENDER épouse MENET** le 08 août 2018
- Christian BERNARDIN** le 21 septembre 2018
- Jean SOULAT** le 14 novembre 2018
- Jacques PEREIRA** le 28 novembre 2018
- Roland SIBOULET** le 20 décembre 2018
- Luc CAREL** le 28 décembre 2018

RENDEZ-VOUS AVEC LES MAMIES

Sous la houlette de Corinne, les mamies se sont une nouvelle fois rencontrées en février pour une dégustation de crêpes. Ce fut un après-midi de « papotage » et d'échange : « Te souviens-tu, te rappelles tu ? ».

Puis ce fut l'heure de passer aux bonnes choses : les crêpes confectionnées par Corinne, Michelle, Marie-Thérèse et Sylviane fourrées au gré de chacune. Ensuite les plus acharnées ont bien sûr « tapé la belote ».

Le 28 Mai ce sont les mamans qui furent mises à l'honneur. Pour cette occasion un bon déjeuner les attendait au « mille club ». Au menu, quiche lorraine, tarte à la tomate et une spécialité : les couscous de Fanny ainsi que le poulet au pruneau de Michelle, pour le dessert une tarte fine aux pommes. Et bien sûr pas de repas sans musique avec la cornemuse de Mr. Jarroux et l'accordéon de Sylvain.

La soirée s'est clôturée par une distribution de rose à chacune.

En Octobre, place aux rifles, animés avec entrain et sa bonne humeur habituelle et contagieuse par Corinne. Chacune tenta sa chance enfin de gagner des petites douceurs, même la moins chanceuse (« Je ne gagne jamais rien ») a pu repartir avec des lots. Après le goûter préparé par des petites mains il était l'heure de se dire au revoir et de repartir en pensant à la prochaine rencontre.

REPAS DES ANCIENS

Une soixantaine de personnes étaient réunies à la salle des Fêtes afin de partager le repas de fin d'année, offert aux personnes de 70 ans et plus.

Comme l'an passé, ce repas était préparé par les « En'Soirée ».

La partie animation était assurée par la belle voix de Marine Pilard, une chanteuse de la région. Elle nous a interprété tout au long du repas des chansons des années 30 à nos jours.

Au dessert une tombola (gratuite) a permis aux gagnants de repartir avec un panier garni.

La journée s'est terminée par la fameuse soupe à l'oignon de Mimi et Jean Mi.



ARBRE DE NOËL

Le dimanche 2 Décembre, ce fut au tour des enfants et des parents d'être invités à la salle des Fêtes afin d'assister au spectacle du clown Angel qui a su amuser aussi bien les petits que les grands, surtout lorsqu'il a fait participer les parents qui se sont bien prêtés au jeu.

L'après-midi s'est poursuivie par la visite du Père Noël qui a distribué des friandises aux enfants. Ensuite, tout le monde a été invité à un goûter avant de clôturer la soirée.



OPÉRATION «NETTOYONS LA NATURE»

28 et 29 septembre

Cette opération se fait en partenariat avec l'enseigne LECLERC de Saint-Amand, chargée de fournir chasubles, sacs et gants. Le vendredi 28, c'est d'abord la classe de Grande section-cours préparatoire qui a participé au nettoyage du centre bourg de Bigny (le parking, les terrains de boules, le lotissement des Chargnes ...) et ensuite les élèves du Cours élémentaire sont allés vers le parking de la Poste, la route de Sarru, le lavoir avec retour par la place des Marronniers. Le samedi 29, ce sont les Associations et le Conseil municipal de la Commune qui avaient été invités.

Plusieurs bénévoles ont répondu présents. Comme les années précédentes, ils se sont répartis les différents quartiers de Bigny et Vallenay, un groupe est aussi allé en direction de la Digue et du chemin des Pêcheurs...

En fin de matinée, pour récompenser ce geste citoyen en faveur de l'environnement, un casse-croûte attendait les participants dans la cour de l'école et un goûter a été offert aux enfants de l'école. Le volume de déchets récoltés lors de ces deux journées reste raisonnable, mais on peut toujours faire mieux.



SECHERESSE

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Quelle procédure suivre pour être indemnisé en cas de dégâts provoqués par la sécheresse ? Dans un premier temps, il faut contacter la Mairie, qui transmet les dossiers, pour une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle sécheresse, en Préfecture. Une commission interministérielle émet un avis. Puis un arrêté est pris et publié au Journal Officiel, reconnaissant ou non, cet état. Si ce n'est pas le cas, la case assurance ne se déclenche pas. Sinon, les personnes concernées ont dix jours pour nous contacter.

Quelles pièces doivent être fournies ?

Il suffit d'une déclaration faisant état des fissures, mentionnant la période à laquelle celles-ci sont apparues.

Et ensuite ?

Une procédure d'expertise s'engage, afin de déterminer si les dégâts sont bien liés à la sécheresse.

Combien de temps pour être indemnisé ?

C'est vraiment au cas par cas... Si tout se passe bien, cela se fait dans les trois ou quatre mois qui suivent la déclaration.

Les dossiers devront être déposés en Mairie avant la fin du mois de décembre pour une instruction en janvier 2019 par les services de la Préfecture.



VALLENAY INVESTIT LA TOILE !

Afin d'offrir un meilleur service de communication innovant et de qualité auprès de ses administrés, la municipalité se dote d'un site internet.

Nous souhaitons bénéficier d'un outil convivial doté d'une navigation aisée tant au niveau graphique que fonctionnelle. Ce site consacré à la commune et à ses habitants est simple à utiliser. Il présente l'ensemble des services municipaux, l'historique du village et sa géographie, une galerie de photos, les comptes rendus du Conseil Municipal et beaucoup d'informations pratiques.

Ce site constitue un moyen de communication pour les associations afin de mettre en avant les manifestations qu'elles organisent. **<http://www.mairie-vallenay.fr>** vous permettra aussi de télécharger des documents administratifs usuels et de contacter la Mairie à l'aide de formulaires en ligne. Cet outil évoluera dans le temps en fonction des attentes et des suggestions que chacun pourra apporter.

Si vous avez des remarques, vous pouvez nous les faire parvenir en Mairie.



COMITÉ DES FÊTES DE VALLENAY - CFV



Comité des Fêtes de Vallenay – CFV

L'année a débuté le 18 février avec la troupe les Baladins venus nous présenter leur pièce de théâtre « Secret de Famille ». Rires et bonne humeur ont gagné les spectateurs.



Suivie d'une soirée pleine d'illusion, de magie et de rire qui s'est déroulé le 17 mars en compagnie de Karl le magicien et de l'association « Les En' Soirées ». Un grand merci à Daniel pour ce moment inoubliable !

Début Juin, le grand pique-nique s'est transformé en repas champêtre. Le beau temps était au rendez-vous, attirant la plupart d'entre vous autour d'un bon repas confectionné par l'association les En' Soirées. L'après-midi s'est terminée par notre traditionnel concours de pétanque.

Les bénéfices de ce repas ont été reversés à l'association des « Chemins pour Grandir » lors de la manifestation Bigny Live.

Le 30 juin, après un changement de programme de dernière minute suite au désistement du groupe 13.40 Blues Band et des cracheurs de feu, nos petits festivaliers de plus en plus nombreux, ont pu découvrir les groupes Bluesway et Wouahzif ainsi qu' une démonstration de zumba. Pour pallier à ce petit désagrément, les membres du comité des fêtes se sont trouvé un don pour la danse en proposant un fil rouge.



Bigny Live a été organisé cette année, au profit de l'association « Des Chemins pour Grandir » fondée par les parents du petit Gabin âgé de 7 ans atteint d'un handicap dont la cause reste à ce jour inconnu.

Le comité des fêtes a souhaité au travers de cette manifestation apporter son soutien à cette famille originaire de notre commune. Soutenus par l'association les En' Soirées, le sonorisateur Animenfête,

L'art de la bouche rit, Le Ciseau d'Anne-So et le groupe Dubinc, nous avons pu leur reverser la somme totale de 1520 €.

Le 22 juillet, le Bowling Humain organisé par l'Etoile du Boischaut a rencontré un franc succès. Malgré un soleil de plomb, petits et grands étaient au rendez-vous. Tous ont pu tester leur équilibre suivi bien sûr d'une belle gamelle !!! Rires et bonne humeur ont contribué à cette belle journée.



Nous avons terminé l'année sur les rifles du 8 Décembre.

Nos prochaines manifestations :

-Le 16 mars : Diner Spectacle « Années 80 »

Tarifs : 20 Euros

10 Euros pour les moins de 12 ans.

Réservations au 06.46.17.05.42

-Le 8 mai : Rifles à 14h à la salle des fêtes

-Le 01 juin : Repas champêtre

Tarifs : 12.50 Euros

-Le 29 juin : Bigny Live

Malheureusement, suite à la dissolution de l'Etoile du Boischaut, la grande brocante n'aura pas lieu cette année. Ce n'est que partie remise !

Nous remercions la mairie de Vallenay et nos partenaires le Motor's, la boulangerie LIGOT, le Ciseau d'Anne-So et L'Art de la Bouche Rit pour leur soutien.

Nous rappelons que le comité des fêtes reste ouvert à tous

Retrouvez nous sur notre page Facebook : Comité des fêtes Vallenay



CLUB SENIORS DE BIGNY-VALLENAY

Cette année, le 18 avril nous avons fait un barbecue ! Chouette, le beau temps était au rendez-vous. Quelle chance, très convivial avec des jeux de belote, tarot, triomino et une petite mirabelle derrière le café.

Le 23 mai nous sommes allés passer cette journée chez nos voisins les Morvandiaux avec visite commentée du barrage des Settons, promenade sur le lac à bord du « Morvan », visite d'une saboterie et avons assisté à la fabrication d'une paire de sabots à Gouloux. La saison a été clôturée par le repas des vacances le 27 juin toujours avec jeux, un temps magnifique, bonne ambiance, formidable mais sans la mirabelle ; trop chaud.



Le 4 juillet la société PROCONFORT, habituée du club est venue nous proposer ses produits de qualité accompagné d'un bon repas partagé et de quelques lots mis en jeu à la belote toujours très apprécié.

Le 14 novembre nous recevons la société BIOGLOBE venant nous présenter des produits de santé basés sur la magnétothérapie.

Ensuite viendra le repas de fin d'année animé par notre fidèle accordéoniste Sylvie FUTRACK le 5 décembre.



Nous espérons aussi retrouver nos petits lots entre adhérents, où tout le monde est accepté. Très prisés ! Nos petits concours de belote toujours entre adhérents, amis etc... très aimés.

Nous fonctionnons un peu au rétréci par le nombre car beaucoup ont pris un billet sans retour. Nous sommes quand même motivés, très animés.

Avec Marcel « ça chauffe » La bande à Jojo, Robert, André nos vétérans et les autres savent « allumer le feu ». On ne s'ennuie pas, donc soyez nombreux à nous rejoindre. Plus on est de fous, plus on rit c'est bien connu.

Le club est ouvert à tous à partir de 55 ans, tous les mercredis de 14 heures à 18 heures. Vous venez suivant vos disponibilités.

Tarif adhésion : 18€/an

Venez nombreux et à bientôt dans la joie

LES PETITS BIGNOLAIS

Cette association a pour but de réunir les adhérents afin de pratiquer diverses activités manuelles (ex : peinture, serviettage, décoration de Noël, etc), récolter des fonds (marché de Noël, raffles...). Tous les bénéfices sont destinés à l'école primaire des deux bourgs de BIGNY-VALLENAY, pour toutes les sorties scolaires, le matériel éducatif, les voyages scolaires et toutes autres manifestations. Cette année de nouveaux parents nous ont rejoints et c'est avec plaisir que nous les accueillons. Cette année sera pour nous une année charnière ou nous n'organiserons que très peu de manifestations car nous sommes en manque de petites mains, mais souhaitons quand même conserver cette association pour que nos enfants puissent continuer à réaliser des sorties.



Nous avons actuellement 25 adhérents.

Le bureau est composé de :

- **Mr DUPUY Lilian** «président»
06.50.84.68.09
- **Mme PECQUENARD Ludivine** «secrétaire»
06.10.10.31.94
- **Mme FALIBARON Rachel** «trésorière»
06-61-57-47-15



AGENDA 2018-2019

- Vente de madeleines BIJOU
- Vente d'objets initiatives
- kermesse de l'école

CLUB FEMININ

Les membres du club, sous la présidence de madame COUTURIER, se réunissent tous les jeudis après-midi dans leur local situé au Relais de Vallenay afin de coudre, broder, tricoter, selon les compétences de chacune.

Les mardis après-midi sont occupés à réceptionner, trier, remettre en état si nécessaire vêtements, chaussures, linges de maison, matériel de puériculture (poussettes, landaus, etc.), jouets... Tout doit être en bon état, propre et non démodé.

Ces articles sont ensuite proposés à la vente lors de braderies à des prix modiques.

L'argent récolté par ces ventes permet de faire des colis alimentaires, en cas d'urgence, pour les plus démunis. Les réceptions du matériel, vêtements, etc., a lieu le mardi de 14h à 18h au Relais de Vallenay-26, route des Fours à Chaux.

Les braderies sont organisées tous les 15 jours le samedi de 10h à 18h en continu dans ce même lieu. Le club Féminin remercie Monsieur le Maire, le Conseil



*Relais de Vallenay
26 route des fours à Chaux - Tél : 02.48.61.14.39*

Municipal, les employés municipaux, pour l'aide qu'ils leur apportent.

Le club remercie toutes les personnes qui font dons de vêtements, matériels...

LA RONDE DES SAVOIR-FAIRE



Le marché de l'Avent nous a permis d'exposer nos nouveautés qui ont été très appréciées.

Mai 2018 : nos journées « portes ouvertes » à l'occasion de la fête des mères ont remporté un vif succès.

Octobre 2018 : assemblée générale de notre association, le bureau est reconduit.

Prévision pour 2019 : stage de menuiserie

Le savoir-faire, nous en avons tous ; il faut juste avoir envie de le transmettre pour entrer dans la ronde. Venez donc nous rencontrer le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h au : 11 avenue Hubert Gaulier à Bigny, commune de Vallenay où diverses activités vous attendent.

AMICALE DES CHASSEURS DE BIGNY-VALLENAY

La saison 2017/2018 a été très appréciée par notre équipe de chasseurs.

La population de gibier reste très correcte surtout en chevreuils. Nous observons quelques passages de sangliers. La faible population de lièvres occupant notre territoire de chasse ne nous a pas permis de sortir nos fusils de leurs étuis, pour le plus grand bonheur chez nos épouses cuisinières qui n'ont pas eu à nous concocter le traditionnel civet !

L'équipe a clôturé son année autour d'un repas très convivial.
Marcel CHABENAT





H.E.R.

Association loi du 1^{er} Juillet 1901 n° W 182000565
Vallenay le 10/11/2017

* Notre volonté et action *

Propager l'idée que la pollution visuelle est une pollution à part entière. Elle supprime des repères pour les générations futures, génère des troubles comportementaux et agit de fait sur l'éco système. Notre action dictée pour la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement.

Notre soirée Beaujolais du vendredi 17 novembre 2017 sur réservation.

Comme il est de tradition, les premières bouteilles de beaujolais nouveaux sont débouchées dans la nuit du mercredi au 3^e jeudi de novembre, H.E.R nous attendons toujours le vendredi soir qui suit. 2017, soirée réservée aux adhérents, famille et amis. Soirée conviviale très appréciée. 80 personnes ayant répondu à notre invitation. Tous bien informés que l'alcool est dangereux pour la santé. Merci pour la sono et la participation de l'un des membres du club de nos aînés de Vallenay pour avoir contribué à l'animation de notre soirée.



Judi 25 janvier 2018 : Salle le Mille club 18h30

Galette des rois et vœux 2018.

Une pensée était demandée pour Serge Eustache, les obsèques ayant eu lieu le 06 janvier 2018. Serge Eustache était le mari de Marie-Claude Eustache ex Présidente de notre association.

Judi 26 Avril 2018 : Assemblée générale. Salle le Mille club 19h00

Rapport moral et financier.

Notre association compte à ce jour 66 adhérents, 56 personnes présentes à l'ouverture de la séance plus les retardataires. Très bien et merci à tous.

Rétrospective de notre activité et action 2017.

Projets et activité 2018

1^{er} juin 2018. Prévoir des signaleurs pour le passage à Bigny du Tour du Canton cycliste.

16 juin 2018 renouvellement de notre escapade du patrimoine.

Rapport financier :

Malgré un petit déficit de notre soirée beaujolais qui était prévue ; vu que 5 € de participation était demandé aux adhérents H.E.R vin compris ; nos finances sont en bonne santé.

Budget du 31/01/2017 au 29/12/2017 un excédent de 227,57 est constaté.

Le Président Michel Gayat fait part d'un courrier H.E.R du 13 avril avec prise de vue adressée à M. le Maire. Demande : suite aux travaux de déplacement de la sortie du lotissement du Patureau du Chêne sur le RD3, 'il serait bien et utile de réserver un passage piéton d'un mètre de large face à la sortie du chemin qui nous vient de Sarru.

Merci à M. Le Maire de sa réponse rapide et favorable à notre demande.

Le Président, souhaite mettre à l'honneur Marie-France et Xavier de Peyronnet pour leur fidélité à H.E.R. Ils représentent le Berry à Paris et ne manquent pas l'occasion de parler de

notre Commune à Paris.

Mme de Peyronnet est Présidente du cercle Amical du Berry à Paris depuis 2 ans. C'est une association culturelle qui existe depuis 1903. 400 inscrits pour le Berry. Une revue a été créée « La Gazette Berrichonne ». Toute personne peut adhérer aux deux ; Cercle amical du Berry et à la Gazette Berrichonne.

La Gazette Berrichonne est centenaire.

Organe de liaison entre les berrichons de Paris et du Berry, la GAZETTE BERRICHONNE est une publication trimestrielle réalisée grâce au concours bénévole des membres de l'association du CERCLE AMICAL DU BERRY.

La Gazette Berrichonne a passé 100 ans ! Le Cercle Amical du Cher et de l'Indre (CACI), fondé à Paris en avril 1903, décide, pour développer son champ d'action, de créer un périodique « La Gazette Berrichonne ». Ce journal lui permettrait d'entretenir des liens d'amitié et de solidarité entre ses membres en Région parisienne et le Berry, et de faire connaître ses grands noms, son histoire, ses arts, ses réalisations industrielles, son actualité...

Catherine Lafourcade nous a fait un point sommaire sur l'histoire du "Canal de Berry" et non du Berry.

Les travaux en cours. Des prestations adaptées pour les cyclistes. C'est aussi le principe d'une économie touristique qui se met en place pour le département, qui profite à notre département mais également à nos communes.

"Un nouveau voyage à Vélo est possible".

Depuis notre A/G nous avons emprunté la piste cyclable De St-Amand, (entrée face au camping) à La Perche. Des amis cyclo ont fait le parcours de Montluçon à Vallon (20 km), bientôt nous pourrons faire St-Amand Montluçon.

Après l'ordre du jour et les questions diverses épuisées, il a suivi notre apéritif de printemps.

Fin mai 2018 : j'apprends (le Président) que la croix de Sarru (une des 3 Césarines de Vallenay) a probablement et malheureusement été touchée par un engin agricole. Effectivement elle est à terre et cassée.

Suite à notre conversation avec un de nos élus, sa réparation et sa remise en place était pas du tout défini et à l'ordre du jour. Je décide donc de sécuriser l'ensemble des morceaux pour réparation et remise en place.

16 juin 2018 Escapade du Patrimoine H.E.R.

Chez NOS VOISINS DE VALLENAY

CHÂTEAUFER

Commune de Bruère-Allichamps 18200 Un château, des hommes, des moutons et des arbres

Accueil par les propriétaires, Céline, Alexandre Martin-Min nous ont fait partager leur coup de foudre de l'an 2000. *

11h30/12H00, verre de l'amitié au Château *

Retour au Mille-Club à Bigny pour toutes et tous. 12h30

APERITIF - DEJEUNER sous barnum fermé.

Apéritif, avec jambon fermier des Pyrénées.

Buffet d'entrées, grillades et accompagnement,

fromages, dessert, café. Boisson comprise (1

bouteille rouge 75cl 4 pers).

Juillet 2018 restauration de la Césarine de Sarru.





Elle est datée de 1784 Remise en place le 28 juillet en présence de Cali marraine de sa réparation, raison de l'inscription gravée, Cali 2018. La croix de nouveau en place. La croix en réparation avec sa marraine.

La Césarine du pont de Preuil. Merci à notre commune, surtout à nos employés communaux pour le travail de restauration et remise en place. (Photo N° 6) Aucune date d'inscrite.

La Césarine du chemin

des Rougeaux. J'ai envie de dire la 3^e des Césarines de Vallenay mérite bien d'être citée. Elle date de 1870.

L'histoire des 3 Césarines de Vallenay.

Après la disparition du Marquis de Bigny, guillotiné à la Révolution, la Marquise et sa fille sont emprisonnées en 1794.

C'est là que le Général Augier apparaît et commence à s'intéresser à Luce, fille de la Marquise, qu'il épousera.

En 1800, la Marquise, Luce et le gendre, rentrèrent au vieux Manoir le Château de Bigny

Le Général Augier se fit un devoir de transformer la vieille demeure en y entreprenant de nombreux travaux.

Le couple eut quatre enfants, dont Marie-Césarine Augier, héritière du Château, qui épousa en 1814 monsieur Aubertot.

En 1827 ils laissèrent trois enfants dont Marie-Césarine qui poursuivit les aménagements et embellissements de la propriété, fit poser les trois croix de pierre, baptisées en son honneur et en son souvenir, les Trois Césarines.

La première, à l'entrée de Sarru, sortant de la Rouette aux Morts.

La seconde, au croisement de la route de Vallenay à Bruère avec la route de Sarru, avant le pont de Preuil.

La troisième, sur le chemin de l'ancienne maisonnette des Rougeaux, limite des communes de Vallenay et Farges.

On pense que ces trois croix servent à délimiter l'ensemble des propriétés.



Sarru, la ferme de Preuil, le Château de Bigny. (Source et archives de Roger Soulat)

21 septembre 2018

Nous portons également à votre connaissance que ce 21 septembre 2018 la dernière péniche "CHER" est de retour sur le canal de Berry à Vierzon. Heureux que notre petite participation financière H.E.R. ait contribué à cette heureuse réalisation.

24 septembre 2018 Challenge du Boischaux Marche, 31^e Édition.

14 signaleurs étaient présents sur le parcours qui passe sur notre commune afin d'assurer la sécurité des coureurs à l'occasion du GRAND PRIX DU CENTRE DE LA FRANCE, circuit de 15,400 km, 7 passages.

Merci à tous nos signaleurs pour leurs participations, Merci également à Martine Garcieux pour son travail d'organisation et plus... ! A l'année prochaine.

ENVIRONNEMENT

29 septembre. Nettoyons la Nature. La mairie de Vallenay s'étant inscrite à l'édition 2018.

Nous étions 2 personnes H.E.R !! Merci à Martine Garcieux pour l'organisation des parcours et le petit ravitaillement de fin de matinée.

Pour info

Les Hérissons. Les débrousailluses et les tondeuses font du mal aux hérissons. Comme les voitures, le braconnage, les pesticides. L'espèce est pourtant protégée mais... A protéger absolument. L'animal fait partie d'une liste de cinquante espèces de mammifères terrestres menacés d'extinction.

Suggestion

Certain de nos trottoirs sont en herbe et tondus, pas facile le long des murs. Pourquoi pas sur une bande de 25/30 cm de large semer des P'tites graines de trottoirs, entretenu manuellement par les habitants riverains qui le souhaiteraient pour le plus grand respect de notre santé et de l'environnement. Plus facile aussi pour le passage de la tondeuse. H.E.R se propose à la réalisation de petits panneaux de signalisation.



Dates H.E.R à retenir pour 2019

Le Président. Pour 2019

Bien conscient et certain qu'on n'a rien sans peine. C'est pour cela qu'en ce début d'année, pour les personnes qui ne l'ont pas encore fait ;

C'est au nom de HER que je vous invite toutes et tous à plonger au plus vite dans les abîmes de cette nouvelle année 2019, afin d'y trouver je vous le souhaite, pour vous et vos proches la perle de la Santé du bonheur et de la réussite.

Galette des rois : Jeudi 24 janvier

salle le Mille Club

Assemblée générale : jeudi 11 avril

salle le Mille Club

Soirée Vivons notre amitié, escapade, Partageons nos souvenirs : samedi 15 juin

espace le Mille Club

Soirée beaujolais : vendredi 22 novembre

salle des fêtes

AMICALE DES ANCIENS DE SMURFIT-SOCAR

BIGNY - 2018

En cette année 2018, 61 anciens ont adhéré à notre association.

13 janvier : Assemblée Générale, galette des rois et un petit tour de piste avec Nicolas.

7 avril : Notre déjeuner dansant : 109 convives se sont régalés de l'excellent repas au son de l'accordéon.





7 juin : Sortie à Guédelon et Saint Fargeau. Le matin, notre guide a su nous ensorceler dans l'histoire du château de Saint Fargeau en nous racontant de nombreuses anecdotes sur cet élégant édifice. L'après-midi, la découverte du chantier médiéval de Guédelon a passionné le groupe. Notre guide nous a dévoilé les étapes de la construction de ce château fort dans le respect des techniques du XIII^{ème} siècle.

25 novembre : Déjeuner cabaret à Vierzon.

15 décembre : Nous clôturons l'année avec notre traditionnelle bûche de Noël.

Nous remercions monsieur le Maire et son Conseil municipal pour la subvention allouée

Programme 2019

19 janvier : Assemblée Générale et galette des rois.

3 mars : Les Bodin's à Clermont Ferrand.

6 avril : Déjeuner dansant.

14 décembre : Bûche de Noël.

ANCIENS COMBATTANTS

A l'occasion du Centenaire de l'Armistice de 1918, les Valnaysiens et les Bignolais se sont retrouvés aux Monuments pour célébrer le retour à la paix, de cette guerre où des hommes nous ont défendus jusqu'au sacrifice de leur vie.

Après la lecture du message du Président de la République, Timothée, Maxence et Léo, trois enfants présents, ont lu les noms des hommes de notre commune tombés pour la France.

A la fin de cette manifestation, les cloches de l'église de Vallenay ont retenti pendant quelques minutes.



ASSOCIATION PHILATELIQUE ET CARTOPHILE



L'année 2018 fut riche en exposition pour l'association philatélique et cartophile de Bigny.

En juin durant quinze jours l'exposition « Menus des grands restaurants parisiens avant 1900, Menus du Palais de l'Elysée », collection privée des Frères Moranges, et la collection de Mireille Jamet de Vierzon, « Une boisson universelle, le café », a pris place dans ce magnifique site où la lumière a mis en valeur tous ces « cartons, documents et timbres » illustrés.

Les nombreux visiteurs ont pu se délecter, déguster sans modération...

Un peu d'histoire, quelques anecdotes humoristiques complétaient agréablement cette exposition.

En septembre après l'Art de la table, de talentueux artistes locaux envahissent le Clos St Martin, en présentant des œuvres toutes plus belles les unes que les autres.

Photos, sculptures étaient « comme chez elle », tellement le lieu s'y prêtait merveilleusement.

Le thème principal étant le portrait, quelques feuilles philatéliques déclinaient ce sujet avec de minuscules œuvres gravées que l'on nomme « TIMBRE ».



Nous avons eu une Kyrielle de remarques très encourageantes pour une suite à donner dans les années à venir...

La 14^e édition du Marché de l'Avent a été un succès, les stands très beaux, un effort certain de présentation apprécié, ont attiré le chaland.



Le repas du dimanche midi, toujours apprécié et bien fréquenté marque de façon indélébile cette manifestation qui se veut chaleureuse et conviviale, tout en conservant le côté artisanal « Made in France ».



Toutes ces manifestations sont organisées en partenariat avec la Mairie que nous remercions très chaleureusement.

Les ateliers du jeudi après-midi sont toujours en pleine activité de 14h à 17h.

Philatéliste, cartophiles, numismates ou tous collectionneurs, vous êtes les bienvenus!

Association Philatélique et Cartophile de Bigny.
P.BRUNEAU

AMICALE BOULISTE DE VALLENAY



Nous sommes 33 licenciés dont 6 femmes, plus 11 personnes qui ont une carte de membre.

Le meilleur résultat a été obtenu en championnat du cher vétéran par la tripléte, Patrick BONNIN, Didier MAFFRE et Gilles ISSARTEL, défaite en 1/4 de finale et qui s'est qualifiée pour la ligue à DREUX (28), ou elle a perdu en partie de barrage dans une poule très relevée composée d'une équipe de TOURS qui s'est inclinée en 1/2 finale et d'une équipe du Loir et Cher qui a terminé vice-Championne .

Championnat des clubs seniors 3^e Division .

Responsables : Daniel et Jean marc TAILLANDIER.

Composition de l'équipe : TAILLANDIER Jean Marc TAILLANDIER Guillaume PACTAT Thierry, DAOUT Valentin, THERY Geoffrey, ISSARTEL Gilles, BERGERON Jean Claude, MAFFRE Didier. CABAT Ludovic,. DUMARCAY Jean Marie, DICORATO Leonardo, MEIER Bernard

Et un, et deux, et trois. Chapeau bas pour cette équipe qui en 3 ans est passée de la 5eme à la 2eme division. Notre groupe est composé de seniors, épaulé de quelques vétérans (+ de 60 ans).

Domage que nous ayons échoué contre Aubigny-sur-Nère 1er du groupe B pour le titre de champion du Cher.

L'objectif pour l'année prochaine sera bien entendu le maintien, même si certains joueurs se verraient bien gravir encore un échelon.

Classement 6,7	Points	M.joué	Gagné	NUL	Perdu	Forfait	Points P	Points C	df
1 VALLENAY	20	7	6	1	0	0	194	58	136
2 BRUERE 2	17	7	4	2	1	0	150	102	48
3 HERRY	15	7	3	2	2	0	138	114	24
4 BOIS D'YEVRE 2	15	7	4	0	3	0	126	126	0
5 LEVET	14	7	3	1	3	0	118	134	-16
6 CULAN	11	7	2	0	5	0	114	138	-24
7 BLANCAFORT1	10	7	1	1	5	0	84	168	-84
8 CERBOIS 1	10	7	1	1	5	0	90	162	-72

Championnat des Clubs Vétérans 1^{ère} Division.

Responsables : Patrick BONNIN, Gilles ISSARTEL.

Composition de l'équipe.

DUMARCAY Jean Marie, DIDIER MAFFRE, Francis POLLET, Michel MILLET, Jean Claude BERGERON, Daniel TAILLANDIER, Dominique BACCATI, Patrick BONNIN, Leonardo DICORATO, Gilles ISSARTEL

Cette Année, contrairement à la saison précédente où nous sommes sortis du podium après une défaite contre ST DOULCHARD lors de l'ultime rencontre, nous avons réussi à conserver une belle deuxième place derrière l'intouchable équipe d'ORVAL qui accède au championnat régional.

Notre réussite nous la devons en grande partie à la bonne ambiance qui règne au sein de notre groupe. Pas de vedette, mais des joueurs d'un même niveau qui ne s'avouent jamais vaincus.

Classement 2018	Points	M.joué	Gagné	NUL	Perdu	Forfait	Points P	Points C	df
1 ORVAL 1V	33	11	11	0	0	0	334	62	272
2 VALLENAY	26	11	7	1	3	0	230	166	64
3 BOIS YEVRE	24	11	6	1	4	0	176	220	-44
4 ST DOUL 2V	24	11	6	1	4	0	202	194	8
5 JOUET	23	11	6	0	5	0	188	208	-20
6 PLAIMPIED	23	11	6	0	5	0	224	172	52
7 ST AMAND	22	11	5	1	5	0	214	172	42
8 ST FLORENT 1V	22	11	4	3	4	0	210	186	24
9 PET BER 1V	22	11	5	1	5	0	174	222	-48
10 SANCONS	19	11	4	0	7	0	190	206	-16

Organisation 2018.

Nous avons organisé 3 concours, les 21 Mars, le 12 mai et le 15 septembre qui ont attiré 318 joueurs, mais également une journée de championnat des clubs seniors avec environ 130 joueurs, nous avons préparé une centaine de repas.

Nous remercions par l'occasion toutes ces personnes extérieures à notre association qui nous donnent un coup de main au moins une fois par an, à savoir : Ida DUMARCAY, Sylvianne MATHIOUX, Marie Jo METENIER .Edith, Dominique ; Michel, Marie Claude et Daniel qui viennent spécialement d'USSEL préparer le repas.

Réception du comité du Cher

Le lundi 1 octobre nous avons reçu une délégation du comité du Cher, ainsi que les représentants des clubs du sud du département pour une réunion en vue d'établir le calendrier des concours pour l'année 2019.

Coupe de France et coupe du cher

Défaite contre le B.A.C., puis défaite à CLEMONT.

Ces coupes ne relèvent que peu d'intérêt pour des clubs comme le nôtre. En effet pour pouvoir participer à la coupe du Cher, il faut s'inscrire en coupe de France et perdre au 1er tour de celle-ci.

Drôle de règlement !!!!!!!!!!!!! .

C'est pourquoi la saison prochaine nous ne nous engagerons pas dans ces compétitions, qui par ailleurs entraînent beaucoup de frais.

Rencontre amicale contre LIGNIÈRES.

C'est sous le soleil que nous avons reçu nos amis du club de LIGNIÈRES ce samedi 29 septembre pour cette rencontre amicale. Une soixantaine de personnes ont répondu présents.

Francis POLLET et Hervé BOUQUEUNIAUX se sont occupés de l'organisation d'un concours de pétanque en doublette à la mêlée.

A chaque partie nous changions de partenaire, mélangeant les joueurs des deux clubs.

La journée s'est terminée « au mille club » par un repas barbecue.

Nous remercions Laurence et Joël de REZAY des amis du président qui étaient aux fourneaux.

Concours de belote

Grâce à une bonne organisation, mais également à une généreuse dotation, nos concours rencontrent un franc succès.

Un après-midi de détente assuré, le 27 décembre nous avons affiché complet avec 110 équipes.

88 équipes se sont déplacées le 07 février malgré un temps épouvantable (neige).

Deux ou trois concours sont prévus pour 2019.

Organisations 2019

JEUDI 4 avril 2019 Challenge KEVORIAN

Doublette vétérans 55 et + à 14h 30

Jeudi 13 juin 2019.

Championnat du Cher, doublette vétérans à 8h00.

Samedi 29 juin 2019.

Doublette challenge SIRI à 14h30

Samedi 14 septembre 2019

Triplette mixtes seniors 14 h30

Journée de championnat seniors, date non fixée à ce jour.

Composition du bureau

Président d'honneur. Mr le Maire de Vallenay

FAUCHER Christian

Président ISSARTEL Gilles.

Vice-président. BONNIN Patrick

Secrétaire. POLLET Francis.

Secrétaire adjoint MAFFRE Didier

Trésorier. TAILLANDIER Daniel

Trésorier adjoint TAILLANDIER Jean Marc

Membres du bureau DUMARCAY Jean Marie.

.

Remerciements

Merci à Mr. le Maire, aux membres du conseil municipal et aux employés municipaux pour leurs aides matérielles et financières.

Vœux ;

Le président et tous les membres de l'ABV Vallenay vous souhaitent une bonne année 2019



ASSOCIATION SPORTIVE DE BIGNY-VALLENAY - ASBV

Saison 2017 - 2018

Sur la saison 2017-2018 l'effectif seniors était de 22 joueurs.

Nous terminons 2^e du championnat de 4^e division avec 52 points (16 victoires, 4 nuls et 2 défaites). Meilleur buteur Sofiane AISSAOUI. Ceci a donc permis la montée en 3^e division. Bravo pour l'accession à l'échelon supérieur.

Nous sommes fiers de notre équipe U18 (13 licenciés) qui a fait un bon championnat avec en prime une demie finale de la coupe Emile Sineau dans leur catégorie. Meilleur buteur Nicolas TAILLANDIER. Cette équipe n'a pas pu être reconduite pour la saison 2018-2019, nous avons manqué de jeunes joueurs.

Le Challenge Jean-Marc CHENON 2018 a été une réussite pour notre Club cette année, il a été en plus remporté par notre équipe sénior.

Saison 2018-2019

Notre équipe seniors est composée de 28 licenciés et engagée en championnat de 3^e division. Elle est entraînée par Stéphane FLOUZAT.

Actuellement après 7 journées l'équipe senior est 1^{ère} avec 14 points (4 victoires et 2 nuls et 1 défaite).



Une école de football avec 18 licenciés a été ouverte pour la saison 2018-2019, celle-ci est entraînée par Lilian DUPUY, éducateur diplômé (Brevet D'État), aidé de Sébastien TROUILLIER et Romain MARTINAT.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis à 18h15. Le samedi se déroule des plateaux (jeux entre plusieurs équipes du Cher et petits matchs), le matin pour les U9 et l'après-midi pour les U7.

Notre effectif total pour cette saison est de 58 licenciés (contre 55 la saison dernière). Nous avons un arbitre officiel Sébastien DUPUY (habitant de Bigny Vallenay) qui a rejoint nos rangs cette saison.



Bureau

Pour la saison 2018/2019, un changement de statut de l'association a été validé lors de l'assemblée générale de fin juin 2018.

Président : M. Romain MARTINAT

Vice-Président : M. Benjamin GROSS

Trésorière : Mme Caroline CHENON

Trésorière adjointe : Mme Maïsia HEU

Secrétaire : Mme Sylvie DUPUY

Secrétaire adjointe : Mme Mellia OTSOUA

Manifestations 2018

20 mai: Challenge Jean-Marc CHENON

23 Juin : Assemblée Générale

8 Septembre : Méchoui

11 Novembre : Rifles

15 Décembre : Arbre de Noël

Manifestations 2019

Mai ou Juin : Challenge Jean-Marc CHENON

Juin : Assemblée Générale

11 Novembre : Rifles

Décembre : Arbre de Noël

Il n'y aura pas de méchoui en 2019, nous nous excusons par avance auprès de nos habitués.

Remerciements

Merci à Monsieur le Maire, au Conseil Municipal et aux employés communaux et intercommunaux.

Merci aussi à tous nos sponsors et partenaires.

Merci à tous les bénévoles qui participent à la vie du Club : joueurs, dirigeants et non licenciés qui donnent un coup de main lors de nos manifestations ainsi que pour l'organisation autour des matchs (buvette, lavage des maillots, traçage du terrain...)

Merci à nos supportrices et supporters.

Tous les membres de l'ASBV vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2019

CERCLE PONGISTE DE BIGNY-VALLENAY

Lors de la saison 2017-2018 l'effectif était de 35 licenciés.

Championnat par équipes :

4 équipes étaient engagées : 1 prérégionale messieurs, 1 équipe de D2, une équipe de D3 (équipe féminine) et une équipe de D4.

L'équipe de prérégionale Messieurs a terminé 1ère de sa poule et a accédé à la Régionale 3. L'équipe de D2 a terminé 2^e, la D3 6ème et la D4 4ème chacune dans leur poule. Des Jeunes ont parfois joué dans cette équipe de D4.

Championnat individuel- Critérium fédéral

7 participants : Damien MICHOUX, Jérémy PAULIN et Adrien HONORE en seniors
Antonin PETIOT, Timéo BARDOT, Melvin BROSSARD, Marien DE FOW, chez les Jeunes.

A la journée finale du 22 avril dernier, ont participé Timothée LALEVEE qui a terminé 2ème en catégorie Poussins, chez les adultes, Jérémy PAULIN, Adrien HONORE et Damien MICHOUX qui s'est classé 1^{er} dans la catégorie des moins de 1300 points. Bravo à Timothée et à Damien !

Coupe du Cher

2 équipes se sont engagées : une équipe féminine (Marie-Noëlle THOMAS, Anne-Laure DELENAT) et une équipe masculine (Damien MICHOUX, Jérémy PAULIN).

Coupe mixte départementale

3 équipes se sont engagées : Anne-Laure DELENAT et Pascal RANTY, Valérie FERNANDES et Adrien HONORE, Marie-Noëlle THOMAS et Vincent RENEAU.



Les deux premières équipes ayant terminé 1^{ère} et 2^e de leur tableau au niveau départemental, elles ont été qualifiées pour poursuivre au niveau régional.

Groupe Jeunes du mercredi

Ils étaient 11.

Noé URVOY, Timéo BARDOT, Mathys LEMANCEAU ont parfois participé au championnat par équipes en D4 avec les adultes. Merci à eux.

Compétitions Jeunes en plus du critérium fédéral déjà cité

- **Interclubs Jeunes, samedi 10 février** : en moins de 11 ans, Timothée LALEVEE, Gauthier DEZELUT et Antonin PETIOT et en moins de 13 ans, Timéo BARDOT, Marien DE FOW et Melvin BROSSARD

- **Tournoi Jeunes, samedi 16 juin** : Timothée LALEVEE, Antonin PETIOT, Gauthier DEZELUT et Melvin BROSSARD

Journées de mini-stage pour les Jeunes : le jeudi 8 mars dans le cadre du projet PING A LA CARTE initié par le Comité du cher et encadré par Daniel SAMBOL du Comité avec l'aide de Damien MICHOUX entraîneur du club.

Damien a de nouveau encadré une demi-journée le jeudi 3 mai.

Les entraînements

Ils ont été encadrés par Alexandre DAVID et Damien MICHOUX durant 2h30 à tour de rôle le mercredi, avec les plus jeunes de 16h30 à 18 h ou 18 h30 puis avec les adultes jusqu'à 19 h 30.

Mutation

Adrien HONORE du club AJLSC CANTON DAMVILLE a muté vers notre club en septembre 2017.

Pour ce début de saison 2018-2019, l'effectif est de 34 licenciés dont 17 Jeunes.

4 équipes sont engagées en championnat : une régionale 3, une départementale 2, une départementale 3 et une départementale 4. En championnat individuel (critérium fédéral), 8 joueurs y participent dont 5 Jeunes.

Les entraînements 2018-2019

- Le mercredi de 15h30 à 16h30 pour les plus Jeunes débutants, de 16h30 à 18h pour les Jeunes ayant déjà au moins un an de pratique, de 18h à 19h30 pour les adultes.
- Le jeudi de 18h30 à 20h (groupe compétition adultes)
- Le vendredi de 18h30 à 20 h pour tous (loisirs et compétition)

Les compétitions à Bigny :

- Le samedi à 15h00 pour la D2, D3 et D4 et le dimanche matin à 9h30 pour la régionale 3, aux dates prévues au calendrier départemental et régional.

Travaux extérieurs et intérieurs effectués sur le bâtiment :

La Mairie a fait réaliser le démoussage du toit par une entreprise, les Employés communaux ont remplacé tous les éclairages intérieurs.

Merci à la municipalité pour le financement et aux deux Employés pour leur travail.

GENERATIONS DANSES

VIE SPORTIVE

GENERATIONS DANSES avec Véronique

Cours de gym douce et gym Pilates

Les lundis de 16 h30 à 17h30

Salle des Fêtes de Bigny

Les deux premiers cours sont gratuits, venez essayer, bonne ambiance.

Gala annuel de danse : samedi 15 juin 2019 à 20 h30

Grand spectacle de danse avec les Petits, les Ados, les adultes

Salle des Fêtes Place Carrée à Saint-Amand

Pour tout renseignement

Tél : 02 48 60 83 30 / 06 87 67 40 22



VIE SCOLAIRE

Effectifs :

- PS/MS/GS : 22 élèves avec Leslie RONDAGS et Audrey LIVE TZU WAH
- GS / CP : 23 élèves avec Elodie VIEUGUE
- CE1/CE2: 19 élèves avec Béatrice QUINCIEUX
- CM1 / CM2 : 21 élèves avec Solène PENIN et Mégane BARDEAU- FERRIEUX

Total : 85 élèves

Elections au Comité de Parents du vendredi 12 octobre 2018:

Titulaires :

Mme VOLTOLINI
Mme CHENON
Mme BAUDON A
Mr BRUNEAUX

Suppléantes :

Mme MOTTE
Mme HEU
Mme BAUDON M
Mme POPHILLAT

Le premier conseil d'école a eu lieu le Jeudi 18 Octobre 2018. De nouveaux parents élus ont pu découvrir et échanger sur les objectifs et principes de ces réunions qui s'effectuent trois fois dans l'année scolaire afin de trouver ensemble des solutions ou améliorations pour un bon fonctionnement de l'école. De même, des discussions ont été lancées sur les rôles, les fonctions et les statuts de parents d'élèves. Nous les remercions de leur implication et leur participation au sein de l'école

Les prochaines réunions auront lieu les 28 Février et 13 Juin 2019.

Le 22 Septembre 2017:

Opération « Nettoyons la Nature »

Les GS/CP et CM1/CM2 ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » proposée par la municipalité. Il s'agissait d'aller aux abords de l'école ramasser les déchets munis de matériel et de protections (gants, chasubles fluos...) qui leur avaient été fournis. Ils ont ainsi sillonné les allées du stade, les chemins alentours et le lotissement mitoyen de l'école.



Le 5 Avril 2018 :

Visite Exposition

La classe de CM1/CM2 s'est rendue Jeudi 5 Avril (après-midi) au prieuré Saint Martin de VALLENAY pour y découvrir une exposition sur la déportation dans les camps nazis organisée par l'Association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation. L'occasion de découvrir en amont un thème qui sera repris en classe lorsque sera abordée la 2ème guerre mondiale en Histoire.

Le 6 Avril 2018 :

Courses de durées

Les CE/CM ont une nouvelle fois participé aux rencontres de courses de durées au Lac de Virlay. Bon nombre d'écoles s'étaient retrouvées le temps d'une demi-journée pour s'affronter individuellement durant un cross dont l'objectif était certes de courir longtemps mais surtout de réaliser le contrat choisi avant en classe.

Le 24 Avril 2018:

Run and bike au stade

Pour la première fois, l'école a organisé une rencontre Run and Bike où les GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont retrouvés pour y bénéficier des infrastructures, du stade... Cette demi-journée a été riche en apprentissages et l'occasion de développer la coopération entre les enfants. Les maternelles ont rejoint leurs camarades pour terminer par un goûter.



RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

Préinscription pour les enfants nés en 2016 (et éventuellement 2017)

En prévision de la rentrée 2019/2020, nous organisons cette année des préinscriptions durant le mois de Janvier à la mairie de Vallenay.

Le but est de constituer une liste des enfants qui rentreraient en PS l'an prochain et éventuellement en TPS afin de suivre en amont les effectifs de la rentrée prochaine.

Aussi les parents concernés, sont priés de se rendre en mairie courant Janvier où un certain nombre de renseignements administratifs leur seront demandés.

Aucun document n'est à fournir.

A noter que cette préinscription ne se substitue pas aux inscriptions définitives qui auront lieu courant Mars / Avril et dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Du 23 au 25 Mai 2018:

Classe découvertes « Au fil de la Loire »

Les CE/CM sont allés en classe découvertes du 23 au 25 Mai 2018. Ils ont été hébergés au centre d'accueil du Véron à Avoine. Ce séjour intitulé « Au fil de la Loire » a été l'occasion de réaliser un certain nombre d'activités comme : la visite du château de Chambord, une promenade en bateau, la découverte de la vannerie et des maisons troglodytes, une journée ornithologie pour les CE1 avec découvertes de la faune et de la flore de ce milieu ainsi qu'une journée cyclisme : pour les CE2, CM1 et CM2 sur les sentiers sécurisés de la Loire à vélo. Le séjour s'est très bien passé ; les enfants étaient ravis et garderont très certainement d'excellents souvenirs.



Le 1er Juin 2018 :

Ferme pédagogique de PLOU

Les PS/MS et GS/CP quant à eux se sont rendus à la ferme pédagogique de Plou. Au programme :
 Visite de la ferme et présentation du site
 Atelier découvertes « La maison de Gaston » et la vie d'autrefois
 Atelier initiation « Au four et au moulin » ; à partir du grain de blé : moudre, tamiser, pétrir, cuire dans le four d'autrefois.
 Découverte de la faune et de la flore du lieu (zone humide)
 Découverte des machines agricoles : tracteurs, moissonneuse...



NOS MANIFESTATIONS/ OPERATIONS

Le 20 Octobre 2017 :

Rencontres jeux traditionnels

Pour terminer de la première période de l'année scolaire 2017/2018, les enfants de GS jusqu'aux CM2 ont rencontré les anciens de la commune pour s'initier avec eux le temps d'un après-midi à des jeux traditionnels qu'ils avaient découverts lors des activités périscolaires les années passées. Un bon moment d'échanges et de partage où toutes les générations se sont retrouvées avec des fous-rires en prime.



Novembre/Décembre 2017 :

Rencontres « Petits déjeuners »

L'infirmière scolaire est intervenue dans l'école courant Novembre dans les différentes classes pour mener un projet avec les enseignantes sur le thème de l'alimentation ; plus précisément sur « l'importance du petit déjeuner ». Chacune des classes a réalisé une affiche récapitulative avec les différentes familles d'aliments. Pour finaliser ce dernier, deux rencontres ont été organisées avec les parents pour partager un petit déjeuner équilibré à la salle des fêtes avec leurs enfants.



Le 16 Janvier/ Février 2018 :



Opération « Pièces jaunes »

L'opération « Pièces jaunes » s'est déroulée cette année du 10 janvier au 17 Février 2018 et a permis d'en récolter un peu plus de 14kg.

Les élèves se sont donc une nouvelle fois très activement mobilisés et impliqués dans cette belle opération de solidarité destinée aux enfants hospitalisés.



Le 5/6 Juillet 2018 :

Rencontres jeux traditionnels

Pour terminer l'année ont été organisées de nouvelles rencontres jeux traditionnels avec les papis, mamies... de la commune. Moments toujours appréciés par tous.



Le 23 Février 2018:

Carnaval

Notre traditionnelle fête de Carnaval s'est déroulée le Vendredi 23 Février après-midi sur le thème des continents.

Les PS/MS représentaient l'Antarctique, les GS/CP l'Afrique, les CE1/CE2 l'Asie et les CM1/CM2, l'Océanie.

Nous avons brûlé le bonhomme Carnaval réalisé cette année avec une maman d'élève de maternelle et les parents de l'association « Les petits Bignolais ». Il s'en est suivi comme habituellement un goûter où enfants, parents ... étaient tous conviés.



NOS SPECTACLES

Le 30 Novembre 2017:

Spectacle de Mr DUVAL

Mr Duval nous a encore cette année fait découvrir ses nouveaux spectacles.

Ses représentations étaient comme à l'accoutumée pédagogiques, ludiques et instructives.

Les plus jeunes ont assisté au spectacle « La maison bizarre de Balthazar » sur le thème des dangers domestiques ; quant aux CE/CM il s'agissait d'une animation interactive sur « Les inventions, une aventure humaine du 19ème siècle à l'ère numérique ».



Le 16 Janvier 2018:

Spectacle de magie

Pour la première fois, les quatre classes de l'école sont allées assister à une représentation intitulée « L'école des magiciens » à la Pyramide de l'Or.

L'occasion d'une part de découvrir une vraie salle de spectacle mais surtout d'assister à un très beau spectacle de magie avec Sébastien Mossière en maître de cérémonie. Complicité, participation, humour, tendresse, suspens, blagues, gags, gaffes... bref tous les ingrédients étaient là, avec des tours de magie époustouflants, de la grande illusion spectaculaire, et aussi des trucs complètement farfelus...

Pour la plus grande joie des enfants, mais aussi des plus grands !



Le 8 Juin 2018:

Spectacle des Ecoles qui chantent

Pour la 11ème année consécutive, les quatre classes ont participé aux rencontres des Ecoles qui chantent. C'est dans une salle des fêtes comble que les enfants ont interprété 14 chansons avec en final un medley hommage à Johnny Hallyday et France Gall.



Le 22 Juin 2018:

Spectacle de fin d'année

« Voyages aux pays des contes de Disney » était le thème retenu cette année pour notre spectacle de fin d'année. Très riche et apprécié, ce dernier nous a permis une fois encore de réaliser une représentation de qualité pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Un grand merci aux parents de l'association pour la confection des décors et à Mme BUGES, notre costumière qui ont permis d'agrémenter le visuel et donc le rendu de notre superbe spectacle.



DE LA JEUNESSE, DU TRAVAIL ET DU RENOUVEAU !!!!

BOULANGERIE LIGOT



Après un dépôt de pain de Châteauneuf à Bigny, le fournil est reparti ! En effet, Florian CHARRIOT fait le pain et la viennoiserie directement sur place et Maud LIGOT assure la vente à la boutique.

LA BOUCHERIE :

Eric PLAULT a embauché plusieurs personnes à temps partiel pour l'aider à tenir son magasin. Depuis le début de l'année, la boutique est ouverte le jeudi matin et le vendredi après-midi.



UN MARCHÉ LE DIMANCHE MATIN !

Exceptionnellement, le marché s'est installé le 7 octobre sur la place Bascolard. Les artisans et commerçants locaux se sont retrouvés ce dimanche matin et les habitants ont pu flâner devant les étals et remplir les cabas. Une expérience à refaire !





Pour votre démarche



DEMANDE DE CNI ET PASSEPORT

La demande de titre doit être déposée dans l'une des mairies équipées d'une station de recueil - Dans le Cher 12 communes :

- Aubigny-sur-Nère
- Bourges (3 stations de recueil)
- Châteauneuf-sur-Cher
- Culan
- Dun-sur-Auron
- La Guerche-sur-l'Aubois
- Léré
- Lignières
- Mehun-sur-Yèvre
- Saint-Amand-Montrond
- Sancergues
- Vierzon

Aucune obligation de déposer sa demande dans son département de résidence

RETRAIT du titre

Le demandeur doit le retirer en personne à la mairie de dépôt.



Pièces justificatives admises

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

de moins de 1 an

- Certificat d'imposition ou de non imposition de l'année précédente
- Quittance de loyer, d'assurance maison, facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou portable
- Taxe d'habitation ou foncière
- Attestation de carte vitale
- Facture éditée sur internet

PIECES NON ADMISES :

Fiches de paie, relevés bancaires, assurance automobile, quittances de loyer émises par des particuliers.

JUSTIFICATIF D'ÉTAT CIVIL


- Carte nationale d'identité plastifiée (original + copie)
- Passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans (original + copie)
- Extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à défaut : copie intégrale de l'acte de mariage)

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne 

Je gagne du temps 

Je ne me rends plus en préfecture 

Je vais sur www.demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer




la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne 

Je gagne du temps 

Je n'ai plus à me déplacer 

www.demarches.interieur.gouv.fr
pour m'informer



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITE
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic ! 

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- vous engager dans l'armée.

Grâce à **MAJDC.FR** vous pouvez

- découvrir ce qu'est la JDC ;
- poser toutes vos questions ;
- télécharger votre convocation ;
- changer la date de votre JDC ;
- demander une exemption ;
- être guidé jusqu'au site de convocation ;
- télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

Nos valeurs:
Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillement...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07



« Réglementation apiculture :

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est **obligatoire de les déclarer chaque année**, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 18 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

Coordonnées :

GDS Centre :
4 rue Robert Mallet Stevens, 36018 CHATEAUROUX - 02 54 08 13 80 – contact@gdscentre.fr

GDS 18 :
216 rue Louis Mallet, 18000 BOURGES - 02 48 50 87 90 - gds18@reseaugds.com »



**Centre Local d'Information et de
Coordination
Cher sud**

Informations,
conseils, accès
aux droits

Ecoute

Orientation pour
l'entrée en
établissement



Actions de
soutien aux
aidants

Ateliers de
prévention

Evaluation des
besoins de
maintien à
domicile

**Accueil de Jour Itinérant
Cher Sud**

Accompagnement des personnes présentant une maladie neurodégénératives

Rupture de
l'isolement

Prévention de la
dénutrition

Actions bien être



Activités de stimulations des
fonctions cognitives, motrices et
sensorielles

**PlateForme de Répit et d'accompagnement
Cher sud**

Informer, soutenir,
accompagner

Proposer un temps
de répit aux aidants



Un accompagnement personnalisé

Activités couple
Aidant/Aidé

SICALA du Cher
 Au service de notre territoire.



**Partez à la découverte
 du projet
 "NOTRe Cher Vallée"**

Parce que notre avenir se construit aujourd'hui.

**Syndicat Inter Communal d'Aménagement de la Loire et ses Affluents sur le
 département du Cher.**

Créé en 1994, nous représentons les communes adhérentes de moins de 30 00 habitants au sein de l'Établissement Public Loire.

Notre vocation :

Mettre en relation les acteurs locaux, proposer des projets pour le développement, la valorisation et la protection des ressources économiques, touristiques, environnementales, patrimoniales et historiques de la Vallée du Cher.

Nos compétences :

- Assurer la prévention des risques d'inondation .
- Améliorer le régime et la qualité des eaux
- Favoriser le développement des activités économiques et la protection de l'environnement dans le respect des options régionales.

Projet NOTRe Cher Vallée



**PROTEGER NOTRE
 ENVIRONNEMENT**

"GEMAPI"
 GEstion des Milieux
 Aquatiques
 et Prévention des
 Inondations.



**AUTONOMIE
 ENERGETIQUE DU
 TERRITOIRE**

Une rivière
 d'énergie
 renouvelable



**PATRIMOINE DE LA
 VALLEE DU CHER**

Notre histoire au
 service de notre
 avenir!



TOURISME

Vallée du Cher :
 une colonne
 vertébrale qui
 irrigue notre
 territoire

Votre Commune :

NOM Prénom, Délégué Syndical de votre commune au sein du SICALA est heureux de vous annoncer que notre Conseil Municipal soutient ce projet et travail activement à sa réalisation pour vous faire participer à cette grande aventure qui à la vocation de redéfinir l'avenir que vous et nous souhaitons donner à notre rivière, à notre histoire, à notre patrimoine et notre territoire.

ET VOUS? Soutenez ce projet sur :
<https://sicala18.wixsite.com/notrechervallee>

**Votre soutien nous est nécessaire
 afin de convaincre les décideurs**



POUR LA MISSION LOCALE, L'ACCES A
L'EMPLOI EST SYNONYME
D'AUTONOMIE
ET
**L'AUTONOMIE ÇA
S'ACQUIERT.**

**Votre conseiller vous aidera à trouver les leviers qu'il vous faut actionner
pour être réellement autonome dans toutes vos démarches : Trouver un
emploi ou une formation, vous loger, vous déplacer....**

Pour nous contacter,

Trouver nos lieux d'accueil

Voir les offres d'emploi locales

Découvrir les conseils de base pour vos candidatures

De nombreux liens vers nos partenaires

SUIVEZ L'ACTU SUR...



WWW.mlchersud.fr

♦ **ADRESSES :**

Siège Social : 2, Rue Racine, 1er étage 18200 Saint Amand Montrond

Antenne de Châteaumeillant : 1, Place Saint Blaise

**Antenne de Dun sur Auron : 5, Rue du Collège
avant un prochain déménagement dans les locaux de la MSAP**

Antenne de la Guerche sur l'Aubois : Parc Maurice Fuselier



L'équipe de la Mission Locale

♦ **TELEPHONE** : 02.48.82.10.35 (numéro unique)

♦ **COURRIEL** : contact@mlchersud.fr

♦ **FACEBOOK** : <http://www.facebook.com/mlchersud>

♦ **SITE WEB** : www.mlchersud.fr

♦ **HORAIRES D'OUVERTURE**

Le Lundi : 13h30 - 17h00 - Du Mardi au Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00



Au coeur du parcours des jeunes de 16 à 25 ans.



TU AS ENTRE
18 & 25 ANS,
TU CHERCHES
UN **JOB!**

Tu n'es pas scolarisé.

Tu n'es pas en formation.

Tu n'as pas d'emploi.

Tu n'as pas de soutien financier.



LA GARANTIE JEUNES EST FAITE POUR TOI !



- ✓ COACHING INTENSIF DE 6 SEMAINES
- ✓ SUIVI HEBDOMADAIRE PAR UN CONSEILLER
- ✓ SOUTIEN FINANCIER DE 484€/MOIS PENDANT 1 AN
EN FONCTION DES RESSOURCES

« AVEC GARANTIE JEUNES, LIBÈRE TON POTENTIEL
ET APPELLE LA MISSION LOCALE »



MISSION LOCALE CHER SUD : 02 48 82 10 35

WWW.mlchersud.fr



KANGOUREVE *Services Itinérants Petite Enfance*

KANGOUREVE est une halte-garderie itinérante (moyen de garde occasionnel), elle est présente **au Mille-Club de Bigny (entrée du stade) souvent 3 lundis par mois, de 9 h à 17 h**. Elle accueille les enfants de 0 à 6 ans. Un véhicule transporte le matériel nécessaire à l'accueil et aux jeux des enfants (tables, chaises, lits, jeux, jouets, toboggan, piscine à balles, vélos ...) et c'est une équipe de professionnels petite enfance qui s'installe dans la salle mise à disposition par la commune et agréée par la PMI. C'est un lieu de vie convivial en milieu rural où les Parents peuvent se rencontrer et échanger. Depuis le début de cette année, les repas sont fournis et préparés sur place par l'équipe d'encadrement.

Les tarifs horaires sont individualisés en fonction des revenus.

Les inscriptions se font sur place. Cette halte-garderie est ouverte à toutes les familles résidentes ou non de la commune.



Le calendrier de passage est consultable en Mairie ou sur le site de l'ARPPE en BERRY.

Renseignements : Kangourève 06 85 68 79 56

ARPPE en BERRY - ACEPP 18 tél : 02 48 30 77 95

www.arppeenberry.org

TOURISME
Lignières en Berry
ARNON - BOYCHAULT-LAINE

LE TOURISME SUR LE TERRITOIRE DE LA CDC ABC RETOUR SUR 2018

UN GUIDE POUR PROFITER DU TERRITOIRE

Le guide touristique du territoire a été conçu pour révéler pleinement l'ensemble du territoire. Très apprécié, il est disponible en anglais et en néerlandais. Disponible dans nos deux points d'accueil, en mairie, chez les hébergeurs partenaires.

NOUVEAU SITE INTERNET CONÇU POUR VOUS

Un site internet exigeant et répondant aux attentes actuelles a vu le jour en mai. Un moyen rapide de se tenir informé des événements, de dénicher une idée de sorties, découvrir et redécouvrir son territoire avec un œil neuf.
www.lignieresenberry-tourisme.fr

UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS ÉTOFFÉE

Le territoire se compose de plus de 40 propositions d'hébergements, pour une nuitée, un séjour, seul ou en tribu, simple et fonctionnel ou très cosy. 4 nouveaux meublés ont ouvert en 2018 et 3 sont en cours pour 2019. Rdv sur la page hébergements de notre site internet : www.lignieresenberry-tourisme.fr

DES RANDONNÉES À VOTRE PORTÉE

Le projet randonnée arrive à son terme. Un important travail de recensement a été réalisé tout au long de l'année. Des sentiers de petite randonnée et des sentiers plus chevronnés viendront répondre aux envies de randonneurs, vttistes et cavaliers.

Office de Tourisme
32 grande rue - Lignières
Bureau d'Informations
Touristiques
2 rue Brune - Châteauneuf



LE 29 JANVIER 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS À VOS POSTES!

POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT

Quelles conséquences ?
PRÉVEZ V

✓ POUR ÊTRE PRÊT LE 29 JANVIER 2019

- 1 VÉRIFIEZ SUR RECEVOIRLATNT.FR QUE VOUS ÊTES BIEN CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 29 JANVIER.
- 2 EN AMONT DU 29 JANVIER, EN HABITAT COLLECTIF, ASSUREZ-VOUS QUE LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE A BIEN ANTICIPÉ LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF AFIN DE CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION APRÈS CETTE DATE.
- 3 LE JOUR J, EN HABITAT COLLECTIF OU INDIVIDUEL, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHAÎNES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE RÂTEAU POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DE L'OFFRE TNT.
- 4 SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR RECEVOIRLATNT.FR ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.



 RECEVOIRLATNT.FR	OU	 ASSISTANCE, RECEVOIRLATNT.FR	OU	 0970 818 818 OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 19H (APPEL NON SURTAXÉ)
----------------------	----	-------------------------------------	----	--

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public qui assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes. Elle veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT. L'ANFR est chargée, dans le cadre des opérations de réaménagements de la TNT, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), autorité publique indépendante, a pour mission de garantir la liberté de communication audiovisuelle en France. Il prend également part, en liaison avec l'ANFR, aux opérations de réaménagements de fréquences de la TNT, au travers notamment de l'attribution des fréquences pour la diffusion des services télévisuels et de la coordination opérationnelle des différentes phases de réaménagements.



f Recevoir la TNT

@RecevoirLaTNT

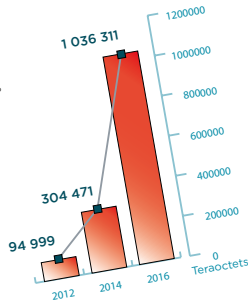


DES RÉAMÉNAGEMENTS DE LA TNT POUR FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

LIBÉRER DES FRÉQUENCES POUR FAVORISER LA CONNECTIVITÉ DES TERRITOIRES EN TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) est passée à la haute définition (HD) grâce à la généralisation du MPEG-4, norme de diffusion plus performante. Cette évolution permet désormais de libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour un nouvel usage : donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile pour répondre aux besoins croissants de trafic de données et améliorer la connectivité des territoires.

TRAFIC DE DONNÉES SUR LES RÉSEAUX MOBILES
SOURCE : Arcep



PLUS DE 3 400 FRÉQUENCES DE LA TNT RÉAMÉNAGÉES ENTRE OCTOBRE 2017 ET JUIN 2019 !

Pour réaliser cette transition, des réaménagements de fréquences de la TNT sont nécessaires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Compte tenu de l'ampleur des travaux, qui touchent une grande majorité des 2 000 émetteurs TNT implantés sur le territoire, ils sont organisés étape par étape, selon 13 zones géographiques, d'octobre 2017 à juin 2019. L'Île-de-France a déjà bénéficié des réaménagements dès avril 2016.

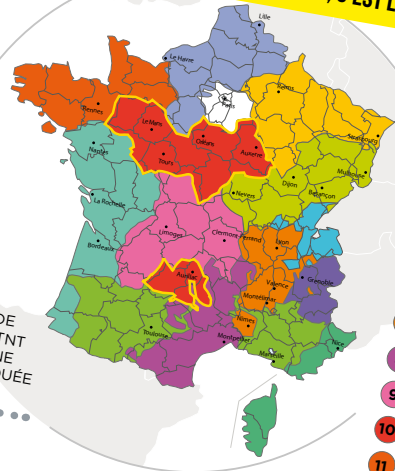
POUR + D'INFORMATIONS

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET RECEVOIRLATNT.FR

OU

QUAND AURONT LIEU LES RÉAMÉNAGEMENTS DE LA TNT SUR VOTRE TERRITOIRE ?

POUR VOUS, C'EST LE 29 JANVIER 2019 !

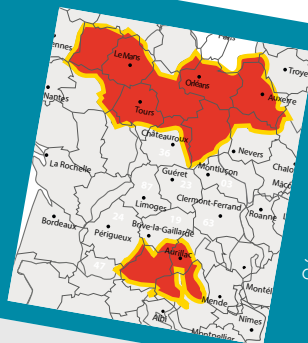


LES DÉPLOIEMENTS DU NOUVEAU PLAN DE FRÉQUENCES DE LA TNT SE DÉROULENT EN UNE NUIT, À LA DATE INDIQUÉE POUR CHAQUE PHASE.

- 0 05/04/2016
- 1 03/10/2017
- 2 21/11/2017
- 3 23/01/2018
- 4 27/03/2018
- 5 24/04/2018
- 6 23/05/2018
- 7 11/09/2018
- 8 06/11/2018
- 9 04/12/2018
- 10 29/01/2019
- 11 26/03/2019
- 12 14/05/2019
- 13 25/06/2019

ATTENTION : LES TÉLÉSPECTATEURS CONCERNÉS PAR UNE PHASE DONNÉE SONT PRINCIPALEMENT CEUX RÉSIDANT DANS LA ZONE CORRESPONDANTE DÉLIMITÉE SUR LA CARTE CI-DESSOUS. TOUTEFOIS CERTAINS TÉLÉSPECTATEURS RÉSIDANT DANS DES ZONES LIMITOPHES PEUVENT EUX-AUSSI ÊTRE CONCERNÉS.

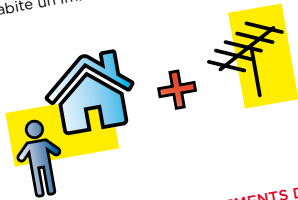
POUR LA PHASE 10, LES OPÉRATIONS DE RÉAMÉNAGEMENT DE FRÉQUENCES AURONT LIEU DANS LA NUIT DU 28 AU 29 JANVIER 2019.



LES TRAVAUX SUR LES NOMBREUX ÉMETTEURS DE LA ZONE PEUVENT NÉANMOINS, POUR QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX, PERDURER 2 À 3 JOURS APRÈS CETTE DATE.

QUI EST CONCERNÉ ?

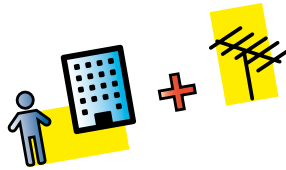
LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU
Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, lorsque le téléspectateur habite une maison ou dispose de sa propre antenne intérieure dans un appartement. Il peut également s'agir d'une réception par antenne râteau collective, lorsque le téléspectateur habite un immeuble.



LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES CONCERNENT TOUS LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU (PAR VOIE HERTZIENNE TERRESTRE).

EN FRANCE, PLUS D'UN FOYER SUR DEUX EST CONCERNÉ.

OU



LES FOYERS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR UN AUTRE MODE DE RÉCEPTION
Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés. Si toutefois ils perdaient des chaînes, par exemple parce que leur dispositif de réception est alimenté par voie hertzienne (c'est parfois le cas pour des réseaux locaux du câble mais aussi de certaines « box » ADSL), ils devront alors contacter directement leur fournisseur d'accès afin de connaître la marche à suivre pour retrouver une bonne réception.

COMMENT CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA DATE DES RÉAMÉNAGEMENTS DE FRÉQUENCES DANS SA ZONE ?

Le site recevoirlatnt.fr met à disposition des téléspectateurs un module d'information pour vérifier à quelle date sont programmés les changements d'adresse donnée !

module d'information pour vérifier à quelle date sont programmés les changements d'adresse donnée !

L'INFORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN

4

QUE FAUT-IL FAIRE ?

AVANT LE 29 JANVIER 2019

- Pour le téléspectateur qui réside en habitat collectif et reçoit la télévision par une antenne râteau collective

Il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 29 janvier, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. En effet, celle-ci doit être adaptée au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 29 janvier dans votre zone. Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après



CES TRAVAUX SUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS DOIVENT ÊTRE PROGRAMMÉS DÈS MAINTENANT, LES PLANNINGS TRÈS CHARGÉS AU MOMENT DES RÉAMÉNAGEMENTS.

LE 29 JANVIER 2019

- Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 28 au 29 janvier sur les émetteurs TNT de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr.

5

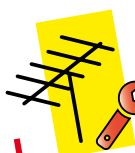
INFOS

DES AIDES FINANCIÈRES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA RÉCEPTION DE LA TNT

L'Etat a mis en place trois types d'aides financières pour assurer la continuité de la réception de la TNT à la suite des réaménagements de fréquences. Elles sont gérées par l'ANFR.

● Une aide financière pour les téléspectateurs

À partir du 29 janvier 2019, un faible nombre de téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver tous leurs programmes TV malgré une recherche des chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée, sans condition de ressources et sur facture des travaux réalisés, pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne râteau.



120 € TTC

maximum pour adapter leur antenne râteau individuelle

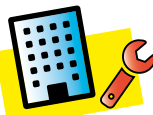


250 € TTC

maximum pour passer à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (satellite, câble, ADSL ou fibre optique)

● Une aide financière pour les syndicats et les gestionnaires d'immeubles

Les gérants d'établissements recevant la télévision par une antenne râteau collective peuvent bénéficier d'une aide financière sur les frais engagés pour l'adaptation de l'installation de réception collective, à réaliser en amont du 29 janvier.



500 € TTC

maximum sur présentation des factures des travaux réalisés



● Une aide financière pour les collectivités locales titulaires d'une autorisation d'émettre du CSA

Les collectivités locales qui ont souhaité prendre en charge les réaménagements de fréquences doivent, dans le cadre des concours financiers, bénéficier du concours financier. Elles peuvent bénéficier du concours financier.

Pour faire une demande d'aide et obtenir tout renseignement, rendez-vous sur www.recevoirlatnt.fr - Rubrique « Aide à la réception »

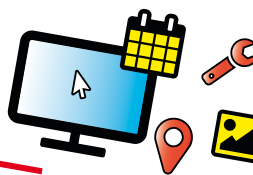
6

L'ACCOMPAGNEMENT DES TÉLÉSPECTATEURS

INFORMER LE PUBLIC

Pour informer tous les foyers des changements de fréquences de la TNT le 29 janvier prochain, l'ANFR lancera une campagne d'information régionale à partir de mi-janvier 2019. Des plateformes d'information sont également mises à disposition du public :

● Le site web recevoirlatnt.fr



RECEVOIRLATNT.FR

- ✓ KITS DE COMMUNICATION
- ✓ CALENDRIER DES RÉAMÉNAGEMENTS
- ✓ DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES
- ✓ RÉPERTOIRE DES « PROFESSIONNELS PARTENAIRES » DES CHAÎNES
- ✓ TUTORIEL VIDÉO DE RECHERCHE
- ✓ FORUM, FAQ...

● Le centre d'appel de l'ANFR

Des téléconseillers sont à la disposition des téléspectateurs pour toute information et aide en cas de problème de réception ou pour effectuer une demande d'aide financière. 0970 818 818 du lundi au vendredi (appel non surtaxé)

● Une assistance en ligne

Cette plateforme guide les téléspectateurs dans les démarches à suivre en cas de difficultés de réception de la TNT. Elle les informe d'éventuels dysfonctionnements de la diffusion dans leur zone. assistance.recevoirlatnt.fr

UNE CHARTE POUR GUIDER LE TÉLÉSPECTATEUR

L'ANFR a mis en place une Charte de bonnes pratiques pour les professionnels de la réception TV qui s'engagent à :

- promouvoir, en faveur des téléspectateurs, une démarche de qualité pour l'accueil, le conseil, la vente d'équipements et la fourniture de prestations de services ;
- garantir une politique tarifaire conforme aux prix du marché.



Les signataires de la Charte bénéficient en contrepartie d'un logo « professionnel partenaire » pour leurs supports de communication et de l'envoi d'informations techniques régulièrement mises à jour pour leurs interventions.

7

• Mairie de VALLENAY :

- Adresse : 20 avenue Hubert Gaulier à Bigny
- Téléphone : 02 48 63 62 74 – Télécopie : 02 48 63 66 23
- Courriel : mairie.vallenay@wanadoo.fr
- Ouverture du lundi au vendredi : 09h30 à 12h30 et 15h30 à 18h00

• Agence Postale :

- Horaires d'ouverture du Bureau du lundi au samedi : 09h00 à 12h00. Fermé le dernier samedi de chaque mois.
- Levée du courrier du lundi au vendredi : 15h00, le samedi : 11h30
- Téléphone : 02 48 56 46 08

• Etablissements scolaires :

- Ecole maternelle : 7 place des Marronniers – Tél : 02 48 63 61 66 – Courriel : ecole.maternelle@wanadoo.fr
- Ecole primaire : 18 avenue Hubert Gaulier – Tél : 02 48 63 64 77 – Courriel : ecole-vallenay@wanadoo.fr
- Accueil périscolaire (garderie) : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30 – Tél : 02 48 63 64 77.

• Les Commerces :

Coiffeur : Le Ciseau d'Anne SO – Tél : 02 48 63 66 46 - Portable : 07 61 05 54 83

Bar Tabac : Le Motor's – Tél : 06 31 73 88 52

Alimentation Générale : Mini Marché – Tél : 02 48 63 16 82

Boulangerie : – Tél : 09 84 29 93 27

Boucherie : L'ard de la Bouche Rit – Tél : 06 30 16 44 74

Les jeudis de 8h00 à 12h30

Les vendredis de 15h00 à 19h00

• Marché

Vendredi matin : place de la Halle à Bigny (Fromage, fruits, légumes et fleurs)

• Restauration rapide

KEBAB avec LE KEAULO : place de la Halle à Bigny

PIZZA avec Motor Pizza : Route de Crézançay

• Urgences :

- Infirmière : 02 48 63 65 56
- Pharmacie : 02 48 63 62 37
- Kinésithérapeute et ostéopathe : 02 48 63 65 61 / 06 13 41 68 36
- Police Secours : composer le 17
- Pompiers : composer le 18
- Gendarmerie de Châteauneuf sur Cher : 02 48 60 60 18
- Secrétariat Médico-social (Assistante Sociale) de Saint Amand : 02.18.87.27.01

• Conciliateur :

Permanence à la Mairie de Châteauneuf-sur-Cher, le dernier Samedi de chaque mois :

Mme MADELMONT Tél : 02.48.60.63.84.

• Trésorerie de Saint-Florent sur Cher :

19 rue Paul Ladevèze 18400 ST FLORENT/CHER Tél : 02 48 55 00 97 – Télécopie : 02 48 55 19 93.

• Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher :

2 rue Brune 18190 CHATEAUNEUF/CHER

Tél : 02 48 60 42 74 – Mail : comcom.abc@orange.fr – Site : www.comcomabc.fr

• Service enfance jeunesse :

Tél : 02 48 60 42 38 – Mail : abc.enfance.jeunesse@orange.fr

• Service assainissement :

VEOLIA : 09 69 32 35 29

• Syndicat d'eau de Châteauneuf-sur-Cher – Venesmes – Vallenay :

3 Grande Rue 18190 Châteauneuf sur Cher - Tél : 02 48 56 41 88 ou 06 14 99 86 12

• Maison des services aux publics

2 rue de la Fonderie 18160 LIGNIERES Tél : 02 48 60 20 20

• Office du Tourisme

32 grande rue 18160 LIGNIERES Tél : 02 48 60 20 41

- 1 – ASSOCIATION SPORTIVE DE BIGNY-VALLENAY (A.S.B.V.) FOOTBALL**
Président : Romain MARTINAT 4 bis rue du Lavoir 18190 VALLENAY.
- 2. AMICALE BOULISTE**
Président : Gilles ISSARTEL 10 Chemin Creux 18190 VALLENAY.
- 3. CLUB FEMININ**
Présidente : Annie COUTURIER 8 La Prairie 18190 VALLENAY.
- 4. AMICALE DES ANCIENS SOCAR**
Président : Robert MARTINAT 5 cité des Bonnets 18190 VALLENAY.
- 5. ASSOCIATION DE CHASSE**
Président : Marcel CHABENAT 7 route des Fours à Chaux 18190 VALLENAY.
- 6. CERCLE PONGISTE DE BIGNY-VALLENAY**
Présidente : Marie-Noëlle THOMAS 31 rue du stade 18500 MARMAGNE.
- 7. HARMONIE ENVIRONNEMENT RURALITE (H.E.R)**
Président : Michel GAYAT 5 rue de la source 18190 VALLENAY.
- 8. CLUB DES SENIORS**
Présidente : Sylviane REVOY 1 chemin de la Gagnerolle 18190 VALLENAY.
- 9. LA RONDE DES SAVOIR-FAIRE**
Présidente : Jacqueline PARDO 9 rue du Lavoir 18190 VALLENAY.
- 10. ARESMAV**
Président : Bernard RENARD 2 La Prairie 18190 VALLENAY.
- 11. GENERATIONS DANSES**
Présidente : Véronique MOREUX SAUTEREAU 19 Les Chargnes 18190 VALLENAY.
- 12. A.P.C.D.B ATELIER PHILATELIQUE ET CARTOPHILE DE BIGNY**
Présidente : Pascale BRUNEAU 2 la loge Manier 18360 LA CELETTE
- 13. COMITE DES FETES**
Présidente : DUPUY Marina 20 rue du Lavoir 18190 VALLENAY
- 14. ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLEVES LES PETITS BIGNOLAIS**
Président : Lilian DUPUY 6 avenue Hubert Gaulier 18190 VALLENAY
- 15. ACPG**
Président : CLEME Jean 2 allée Ingres 18200 SAINT-AMAND MONTROND
- 16. VENTS DE BERRY**
Président : PERRONO Luc 8 rue Neuve 18190 VALLENAY
- 17. A.B.B 18**
Président : Marcel CHABENAT 7 route des Fours à Chaux 18190 VALLENAY.